

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Toute commande effectuée par téléphone ou par mail vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente (« CGV ») par l'utilisateur qui y effectue son achat (ci-après le « Client »).

Ces CGV peuvent être consultées à tout moment sur le site internet, accessibles à l'adresse URL suivante : <https://mstudio-paris.com/>.

La société STUDIO M se réserve le droit de modifier les présentes CGV conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société STUDIO M consent à louer au Client qui l'accepte, la location de son/ses studio(s).

Elles s'appliquent aux prestations liées à la location des studios comprenant la location de matériel et de décoration, la restauration, le service d'assistance et la prestation numérique.

Sauf dérogation formelle et expresse de la société STUDIO M, les présentes conditions prévalent sur tout autre document du Client.

ARTICLE 2. DÉFINITIONS

Est désigné dans ces Conditions Générales de ventes :

« **Société** » : la société STUDIO M ou M STUDIO PARIS

« **Studio** » : une pièce louée par la société STUDIO M à son client, destinée à servir de décor pour une séance de photographie/vidéo. Le(s) studio(s) est/sont situé(s) au 36 et 37 rue des Boulets, 75011 à Paris

« **Client** » : Toute personne qui a effectué une commande auprès de la société STUDIO M ainsi que son/ses représentant(s).

« **Représentant** » : un chargé d'affaire faisant partie ou non de la structure du Client qui est responsable lors de la prise de vue. En l'absence de désignation de représentant par le Client, toutes les personnes extérieures à la société STUDIO M et présents lors de la prise de vue, seront considérées comme étant ses représentants.

« **L'utilisateur** » : toute(s) personne(s) susceptible(s) d'utiliser /ou utilisant le local ou le matériel loué pour le compte du Client. Ils sont sous la responsabilité direct du Client ou de ses Représentants.

« **Assistant plateau** » : la personne référente du Client.

« **Fiche plateau** » : une documentation tenue par l'assistant plateau relatif aux biens loués en supplément le jour de la location, et qui peut être complétée par la suite.

-

ARTICLE 3. COMMANDE

3.1. Etablissement du devis

Après réception de la demande de réservation d'un/des studio(s) ou de matériels par le Client par mail ou par téléphone, un devis est établi.

Les devis sont effectués sous réserve de disponibilité du matériel et du studio, et sont transmis au Client qui doit confirmer sa réservation dans un délai de 48h.

A défaut de confirmation dans le délai de 48h par le Client, la Société est susceptible de proposer un devis similaire à un autre Client et d'annuler cette réservation.

Les devis sont propres à chaque Client, et ne peuvent être transférés à un autre Client sans l'accord préalable de la Société. En cas d'acceptation de transfert, le devis initial ne sera plus valable et la demande fera l'objet d'un nouveau devis.

Le Client, ses Représentants et/ou Utilisateurs sont tenus de vérifier le devis, à savoir les quantités, les références et les tailles avant de confirmer.

Après validation du devis, aucune modification ne sera possible sauf avec l'accord de la Société.

La location du studio et du matériel indiqué sur le devis seront automatiquement facturés au Client.

3.2. Bon pour accord

Par sa signature, le Client confirme, d'une part, son accord sur la proposition tarifaire qui lui a été soumise ainsi que sur les services qui y sont mentionnés, et d'autre part, sa parfaite acceptation aux présentes conditions générales de vente.

Une réservation ne sera considérée définitive qu'après confirmation et réception du devis signé et tamponné par le Client, ainsi que le versement de l'acompte au plus tard 96 heures avant la prestation (hors week-end).

En l'absence de réception du devis, signé et tamponné, dans les délais, la Société se réserve le droit d'annuler la réservation.

3.3. Commandes supplémentaires

Le Client a la possibilité de présenter des demandes supplémentaires à la Société.

Les commandes effectuées par le Client ou son Représentant postérieurement au devis, et acceptées par la Société, seront facturés ultérieurement.

L'équipement et/ou les services mis à disposition dans le studio sont automatiquement facturés au Client.

Aucune annulation, formulée la veille ou le jour-même de la location, ne sera acceptée.

Conformément aux usages et aux articles 1101 et suivants du Code civil, une commande formulée oralement par le Client le jour de la location sera valable.

L'Assistant Plateau s'engage à faire signer et valider cette Fiche Plateau en fin de journée auprès du Client ou de l'un de ses représentants ou au dernier Représentant qui quittera les lieux.

ARTICLE 4. DURÉE DE LOCATION

Les studios sont loués pour une durée de 10 heures.

Au-delà des heures convenues, la Société facturera des coûts supplémentaires jusqu'au départ définitif du Client et de son équipe.

Conformément à la Convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement du 21 février 2008, applicable au personnel de la société STUDIO M, toute prestation d'une durée supérieure à 14 heures devra être prévue au moins 4 heures à l'avance et faire l'objet d'un bon de commande spécifique.

Dans le cas où le Client souhaite commencer avant 7h du matin ou terminer après 22h, la Société se réserve le droit de facturer des frais de taxi pour l'Assistant plateau.

ARTICLE 5. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

La Société accepte uniquement les règlements en euro et par virement bancaire.

Seul le dépôt de garantie pourra être remis par chèque.

Les tarifs, sous réserve de modifications ultérieures par la Société, sont les suivants :

- Heure supplémentaire avant 9 h et de 19h à 22h : 150 €/heure
- Heure supplémentaire après 22h et avant 07h : 250€/heure
- Pour les week-end et jours fériés : majoration de 25 % du tarif journaliers

Les prix facturés sont ceux indiqués dans le devis et dans la Fiche plateau.

Le Client s'engage à régler, lui-même, l'intégralité de la facture ainsi que les commandes passées après l'établissement du devis.

Il s'engage, au plus tard 48 heures avant le début de la prestation, à :

Avant la séance,

- Effectuer, par virement bancaire, un acompte correspondant à 50% du prix indiqué dans la facture TTC dès la confirmation de la commande,
- Déposer un chèque de caution valant garantie, correspondant à 50% du montant TTC. Le chèque sera restitué à la fin de la séance sous réserve de règlement intégral de la prestation. En cas d'impayés, il sera encaissé.

A la date de facturation,

- Régler, par virement bancaire, la totalité du montant de la prestation TTC, lequel est indiqué dans le devis signé et tamponné, ainsi que tous les suppléments demandés et consommés pendant la prise de vue.

Dès la confirmation de la prestation, aucun transfert de paiement ne sera possible sur un autre compte.

La Société attire l'attention sur le fait que le devis confirmé ne correspond pas à la facture, et que le montant est susceptible de varier en fonction des commandes passées postérieurement au devis.

Retard de paiement

Le délai de règlement des sommes dues ne peut dépasser trente jours après la date d'exécution de la prestation demandée.

Conformément à l'article L.441-10 du Code de Commerce, tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts de pénalité de retard au taux légal.

Le non-paiement de la prestation entraînera des poursuites du Client par la société STUDIO M, et le Client devra rembourser tous les frais et honoraires occasionnés pour le recouvrement des sommes dues, y compris les frais, honoraires et/ou émoluments d'officiers ministériels.

En outre, toutes les autres factures émises au Client, même non échues, seront immédiatement exigibles ainsi que toutes les échéances payables à terme se rattachant à une ou plusieurs factures.

ARTICLE 6. ANNULATION

Le Client a le droit d'annuler la réservation sans frais jusqu'à 96 heures avant la prise de vue (hors week-end).

Toute décision d'annulation effectuée dans les délais impartis fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, si la prestation a entraîné des coûts pour la Société, les frais devront être réglés par le Client.

L'annulation devra être transmise à la Société par mail ou par écrit.

Passé ce délai, la société STUDIO M se réserve le droit de facturer 100% des frais de la location du studio.

Si l'annulation a eu lieu la veille de la prise de vue, la société STUDIO M se réserve le droit de facturer également la location du matériel déjà loué auprès de ses prestataires, les frais de transports qui ont été engendrés ainsi que les achats de consommables déjà effectués.

La Société se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou de maladie, ou bien en l'absence de paiement du Client.

Cette annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommage et intérêts à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 7. LOCATION D'ÉQUIPEMENTS (LUMIÈRE, NUMÉRIQUE, RÉGIE ET DÉCOR)

Les tarifs de la location sont donnés hors taxes et hors assurances sous réserve de la disponibilité du matériel.

Les éventuelles prolongations et réparations seront facturées en supplément.

1. Utilisation des lumières et de l'électricité

La société STUDIO M ne garantit pas l'utilisation de l'électricité à titre gracieux. Cette prestation sera facturée par la suite.

L'utilisation de la lumière (de type lampe HMI, Tungstène, Kino, Joker Bug, flash etc...) entraînera des coûts supplémentaires correspondant à un forfait de 1,50 euros par Kwh.

Le relevé du compteur électrique se fera à l'entrée et la sortie des lieux avec une photographie.

La société STUDIO M ne garantit pas l'utilisation du cyclorama à titre gracieux.

Si le Client ne souhaite pas l'utiliser et souhaite le protéger, il devra en faire part à l'assistant plateau pour le crafter. Cette prestation sera facturée 50 euros.

Si le Client souhaite l'utiliser, la société STUDIO M garantit un cyclorama repeint en blanc. Cette prestation sera facturée en supplément : 6 euros le m² pour une couche, 12 euros le m² pour deux couches) en prenant compte du fait que le cyclorama du plateau 1 est de 48m² et le cyclorama du plateau 2 est de 22m².

2. Prestation numérique

Le Client peut louer du matériel numérique ainsi qu'un opérateur pour sa prise de vue ou de tournage.

Le forfait opérateur comprend une mise à disposition d'un opérateur numérique pour une durée de 10 heures.

Au-delà, les heures constitueront des heures supplémentaires et seront facturées au client.

Sauf demande contraire du Client, les fichiers numériques et accessoires seront supprimés après 1 mois d'archivage à compter de la date de prestation.

LA SOCIÉTÉ STUDIO M NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE LA PERTE OU DE LA DÉTÉRIORATION D'IMAGES OU DE DONNÉES INFORMATIQUES UTILISÉES PAR LE CLIENT OU ENCORE OBTENUES PAR DU MATÉRIEL MIS À SA DISPOSITION.

3. La location d'équipements et de matériels

Livraison du shopping ou des éléments de décor

La livraison du shopping et des éléments de décors devra s'effectuer au plus tôt la veille de la prestation, à l'heure d'ouverture de la Société, soit entre 10h à 13h et entre 14h à 18h.

Le Client doit informer le service de la Société au préalable afin qu'un emplacement de stockage suffisant, sous réserve de disponibilité, puisse lui être réservé.

Pour des raisons de sécurité, il est rappelé que le Client, ses Représentants et utilisateurs sont responsables des coursiers auxquels ils font appel.

En conséquence, ils s'engagent à déposer et réceptionner eux-mêmes les plis à l'accueil dans la mesure où les coursiers ne sont pas autorisés à circuler dans les locaux de la Société.

En l'absence du Client, le visa apposé par la société STUDIO M sur les lettres ou les bordereaux de livraison n'engage pas sa responsabilité et a pour seul objet de confirmer le passage des livreurs et ne vaut en aucun cas reçu, ni acceptation de la marchandise.

La Société se réserve le droit de refuser des colis, en l'absence de référence, ainsi que des colis de très grandes valeurs (Exemple : bijoux, etc..). Dès lors, la société, STUDIO M invitera le coursier à revenir le jour de la prestation afin de remettre le colis en main propre au client.

Si le Client refuse cette condition, la société STUDIO M majorera la location du studio, à hauteur de 50% du montant journalier

La société STUDIO M se réserve également le droit de facturer des frais de transport si le matériel commandé n'est pas disponible.

Toute demande d'occultation de la verrière de la société STUDIO M au 36 rue des Boulets 75011 Paris (PLATEAU 1) devra faire l'objet d'une demande par le Client ou par son Représentant avant la signature du devis pour acceptation.

Le Studio M se réserve le droit de ne pas occulter la verrière si la demande par le client n'a pas été faite au moins 48 heures avant la location du Plateau 1. L'occultation de la verrière sera facturée en conséquence au montant de 250€

Reprises des éléments de shopping en fin de location

Pour des raisons de sécurité et de stockage, le Client est invité à récupérer le shopping ou matériel dès la fin de la prise de vue.

A défaut de reprise dans un délai de 48 h à compter de la fin de la prestation, le Client devra s'acquitter d'une indemnité journalière de stockage calculée en fonction du volume stocké.

En l'absence de reprise dans un délai de 7 jours après la prise de vue, ces éléments de shopping seront mis à la benne et feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Le stockage sera facturé 300 euros.

ARTICLE 8. LES CONDITIONS D'UTILISATION DU STUDIO ET DE SES EQUIPEMENTS

Les studios de la Société sont situés au 36 et 37 rue des Boulets 75011 à PARIS.

Le Client s'engage à utiliser les biens loués conformément à leur destination, et à la législation française, notamment avec la COVID-19.

Le Client est responsable de toute détérioration.

Avant la prise en location

- Avant le début de la prestation, le Client, selon sa commande, peut être amené à recevoir du matériel.

Dans ces conditions, la livraison du shopping et des éléments de décor devra s'effectuer au plus tôt la veille de la prestation, à l'heure d'ouverture de la Société, soit entre 10h à 13h et entre 14h à 18h.

Le Client doit informer le service de M STUDIO au préalable afin qu'un emplacement de stockage suffisant puisse lui être réservé, sous réserve de disponibilité.

- La Société s'engage à louer son/ses studio(s) ainsi que son/ses matériel(s) conformément à la commande passée par le Client.

Les lieux sont donc pris en l'état et devront être rendus dans le même état.

Le Client déclare par les présentes connaître et faire son affaire personnelle de toute mise en conformité et de sécurité, notamment pour les besoins de ses prises de vues.

Les équipements sont contrôlés avant toute mise à disposition dans le studio.

Ce contrôle n'exclut pas l'obligation, pour le Client ou ses Représentants, de vérifier et tester l'ensemble des appareils dès le début de la prise en location.

Avant le début de chaque prestation, le Client, ou son/ses Représentant(s), s'engagent à vérifier l'exactitude de la quantité livrée avant le début de chaque prestation.

En cas d'erreur, ils s'engagent à avertir la Société dans les plus brefs délais, à savoir dans le délai de 2 heures.

En cas de problème ou de défaillance technique du matériel pendant la séance, la société STUDIO M s'engage à faire tout son possible pour le remettre en état ou le remplacer avec un équipement équivalent. Le Client ou ses Représentants s'engagent à avertir la société STUDIO M dans les plus brefs délais afin de lui laisser suffisamment de temps pour remplacer le matériel.

A défaut de signalement dans le délai, le Client ne pourra pas se prévaloir d'une quelconque faute de la part de la Société.

AUCUNE RÉCLAMATION À LA FIN DE LA SÉANCE NE SERA PRISE EN COMPTE.

A cet égard, le Client et ses Représentants renoncent à toute action à l'encontre de la Société relative à un ou des défaut(s) concernant au(x) studio(s) loués ou au matériel(s) mis à sa disposition.

- Le Client s'engage à fournir une feuille de route dite « Call Sheet » stipulant les noms et les fonctions des personnes présentes sur le studio loué, au plus tard 24 heures avant le début de la prestation.

Ces personnes sont réputées être mandatées par le Client, et peuvent ainsi agir pour son compte auprès des services de la Société.

Toutefois, le Client pourra préalablement désigner, et ce de manière formelle auprès de la Société, une seule et unique personne chargée d'engager des frais pour son compte.

En l'absence de feuille de route ou de personne désignée, toutes les personnes présentes dans le studio seront considérées comme mandatées par le Client.

La prise en location

- Le Client ou ses Représentants s'engage à utiliser uniquement le studio qui a été loué. En cas d'utilisation d'un autre studio, de manière intégrale ou partielle, des coûts supplémentaires seront appliqués.

La Société autorise le client, ses représentants et ses utilisateurs à faire les aménagements nécessaires à ses prises de vues, mais tout aménagement inamovible est exclu. Il est strictement interdit de coller, clouer, peindre sur les sols et murs des studios.

Il est strictement interdit de réaliser des prises de vues ou de tournages dans le hall de l'immeuble. Le hall n'appartenant pas à la société Studio M, une autorisation préalable est requise auprès du propriétaire.

Le Client s'engage à utiliser le matériel conformément à sa destination.

Il s'engage à ne procéder à aucune modification ni réparation sur le matériel loué sans accord préalable de la Société.

L'utilisation des équipements loués est limitée au sein des locaux de M STUDIO.

Ils ne doivent en aucun cas être utilisés à l'extérieur du studio sans l'autorisation préalable la société STUDIO M.

Le matériel qui a été commandé par STUDIO M, pour le compte du Client, et reste ainsi sous la responsabilité du Client.

LA SOCIETE STUDIO M N'ENTEND ASSUMER AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS SUR LES SUPPORTS DE LA PRISE D'IMAGE OU D'ENREGISTREMENT.

AUCUN DOMMAGE, INDEMNITÉ OU FRAIS DE TRANSPORT NE SERA ENGAGÉ CONTRE LA SOCIÉTÉ STUDIO M POUR LA NON UTILISATION DU MATÉRIEL, ET CE QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE.

- Les studios sont loués pour une durée de 10 heures, s'étalant de 9h à 19h, conformément au devis.

Au-delà des heures convenues, STUDIO M facturera des coûts supplémentaires jusqu'au départ définitif du Client.

La restitution du/des studio(s)

Le Client s'engage à restituer les lieux dans l'état où ils lui ont été mis à disposition. En cas de dégradation des lieux loués par le Client, des frais de remise en état lui seront intégralement facturés.

Le Client ou la Société pourra faire procéder à un inventaire et à un état des lieux contradictoire, établi par un huissier avant et après les prises de vues, à la charge de la partie demanderesse.

En cas de casses ou de pertes, le matériel endommagé ou manquant sera facturé au Client.

Le montant facturé correspondra soit au prix d'achat, soit au prix de réparation.

LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LUI-MÊME ET DES PERSONNES L'ACCOMPAGNANT À LA SÉANCE. LA SOCIÉTÉ NE PEUT PAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'ACCIDENT OU DE CASSE DE MATÉRIEL LORS DE LA LOCATION DU STUDIO OU/ET DU MATÉRIEL. IL NE POURRA PAS ÊTRE INTENTÉ DE POURSUITES JUDICIAIRES ENVERS ELLE.

EN CAS DE DÉTÉRIORATION OU DE CASSE DE MATÉRIEL PAR LE CLIENT, CELUI-CI DEVRA REMBOURSER AU PRIX DU NEUF.

ARTICLE 9. TRAITEUR ET BOISSONS

La société STUDIO M peut être amenée à commander un déjeuner pour le compte du Client. Cette dépense sera facturée au tarif de 25 euros par personne, hors frais de livraison.

Si le Client souhaite lui-même commander le déjeuner, la Société facturera le service à 100 euros correspondant aux frais de bouchon. Le Client s'engage ainsi à vérifier personnellement l'arrivée du déjeuner et du contenu.

La société STUDIO M ne peut être tenue responsable d'oubli d'une commande ou en cas de retard de livraison.

La société STUDIO M peut aussi proposer un service de mini bar au sein de ses studios. Si le Client souhaite apporter lui-même les boissons (chaudes ou froides), il devra s'acquitter de la somme de 100 euros correspondant aux frais de bouchon incluant le vidage du frigo, l'utilisation de la machine à café et la bouilloire à thé.

L'Assistant plateau, faisant partie intégrante de l'équipe du Client, son repas sera à la charge du Client

Si le client n'a pas prévu de déjeuner pour l'assistant plateau, la société STUDIO M lui facturera des frais de bouche d'un montant de 25 euros.

ARTICLE 10. ASSURANCES

Une assurance est obligatoire pour louer les biens de la Société.

Afin de faciliter la prise en location de ses studios et accessoires, l'assurance est automatiquement facturée à hauteur de 5% de la valeur locative du matériel hors remise pour toutes locations de matériel.

Ne sont pas pris en charge par l'assurance : les lampes, les tubes flash ainsi que les lentilles.

L'assurance s'applique moyennant une franchise définie par la société d'assurance.

Le Client ne souhaitant pas souscrire à l'option assurance devra justifier d'une assurance personnelle et produire une attestation d'assurance mentionnant les garanties souscrites, les montants assurés, la période de validité des garanties.

Il est convenu que l'indemnisation s'effectuera sur la base de la valeur de remplacement à neuf du matériel au jour du sinistre, étant entendu que le Client reconnaît être parfaitement informé de la valeur du matériel qu'il loue et dont il a la garde.

Tout sinistre devra faire l'objet de la part du Client d'une déclaration circonstanciée dans les quarante-huit (48) heures suivant le sinistre.

Dans le cas de vol ou disparition, le Client s'engage à déposer une plainte auprès des services de police compétents. Une copie de cette plainte devra être adressée à la Société.

Les détériorations des studios, et du matériel mis à disposition et/ou le vol de matériel commis par les participants, seront facturées au Client.

ARTICLE 11. RESPONSABILITÉ

Le CLIENT est responsable de tous dommages matériels ou corporels subis par les tiers de son fait, et ceux qui résultent d'un acte commis par lui, l'un de ses préposés ou ses invités.

Il est aussi responsable de toutes infractions pénales commises par lui ou ses invités.

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour les biens de valeur qu'il fait entrer dans les locaux de STUDIO M. Il s'engage à en informer préalablement les services de la Société.

ARTICLE 12. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

LE SOCIÉTÉ STUDIO M NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS ET INDIRECTS CAUSÉS AU MATÉRIEL DU CLIENT, LORS DE L'ACCÈS AUX STUDIOS, SOIT RÉSULTANT SOIT DE L'UTILISATION D'UN MATÉRIEL, SOIT DE L'APPARITION D'UN BUG OU D'UNE INCOMPATIBILITÉ.

LA SOCIÉTÉ NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CORPOREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL SURVENANT DANS SES LOCAUX AINSI QUE DE TOUT VOL, DÉTÉRIORATION OU DOMMAGE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT POUVANT SURVENIR AUX MATÉRIELS, VÊTEMENTS OU TOUS AUTRES BIENS, ANIMAUX COMPRIS AMENÉS PAR LE CLIENT, SON REPRÉSENTANT OU SES UTILISATEURS.

EN CONSÉQUENCE, IL APPARTIENT AU CLIENT DE CONTRACTER LES ASSURANCES NÉCESSAIRES POUR COUVRIR TOUS LES RISQUES CI-DESSUS ÉVOQUÉS. IL S'ENGAGE À PRÉSENTER L'ATTESTATION CORRESPONDANTE À SERVICES DE LA SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ STUDIO M N'EST PAS RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES CAUSÉES PAR D'ÉVENTUELS ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS (NUISANCES SONORES, PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES, ACOUSTIQUES...) POUVANT CAUSER PRÉJUDICE AU BON DÉROULEMENT DE LA PRISE VUE OU TOURNAGE VIDÉO.

ARTICLE 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site <https://mstudio-paris.com/> est la propriété de la Société et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Toutes les photos/vidéos remises au Client sont libres de droits mais la Société reste toujours auteur de son travail et en détient la propriété intellectuelle.

Toute exploitation non autorisée du site ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles du Code de Propriété Intellectuelle.

ARTICLE 14. DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles demandées au client sont destinées exclusivement à l'exercice de l'activité professionnelle de la Société à des fins de gestion administrative et commerciale.

La Société s'engage à préserver la vie privée de ses clients et des visiteurs du site internet <https://mstudio-paris.com/>.

En aucun cas, les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers.

1. Finalité

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la gestion administrative de la location d'un studio.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le Client est parti à l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles prises à sa demande.

Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

2. Les catégories de données à caractère personnel concernées

Les données à caractère personnel qui sont collectées par la Société sont : noms, prénoms, dénominations sociales de la société et numéro de siret, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail, et données bancaires.

3. Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique de la Société et de ses salariés.

Le responsable de traitement des données est la société STUDIO M, au du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

4. Limitation du traitement

Sauf accord exprès du Client, ses données à caractère personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

5. Durée de conservation des données

La Société conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

6. Sécurité et confidentialité

La Société met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles de ses Clients. Cependant, Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Société ne peut garantir la sécurité totale de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

7. Les droits des Clients

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients disposent des droits suivants :

- Droit d'accès pour connaître les données personnelles récoltées,
- Droit de rectification des données à caractère personnel si les données à caractère personnel détenues sont inexactes,
- Droit à la limitation du traitement conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.
- Droit de s'opposer au traitement des données conformément aux RGPD.
- Droit à la portabilité.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande par courrier ou par E-mail à la Société STUDIO M dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus :

Adresse : STUDIO M, 37, rue des Boulets 75011 PARIS

Mail : contact@mstudio-paris.com

La Société s'engage à répondre dans un délai d'un mois. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

ARTICLE 15. LOI APPLICABLE

LES RELATIONS CONTRACTUELLES ENTRE LES PARTIES AUXQUELLES S'APPLIQUENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES SONT RÉGIES EXCLUSIVEMENT PAR LE DROIT FRANÇAIS.

ARTICLE 16. JURIDICTIONS COMPETENTE

TOUTES CONTESTATIONS OU RÉCLAMATIONS NE POURRONT ÊTRE PRISES EN COMPTE QUE SI ELLES SONT FORMULÉES PAR ÉCRIT ET TRANSMISES PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION A LA SOCIETE STUDIO M.

EN CAS DE LITIGE, LES PARTIES S'ENGAGENT À RECOURIR À LA MÉDIATION AVANT TOUTE ACTION DEVANT LE TRIBUNAL COMPÉTENT.

TOUT LITIGE RELATIF À LA FORMATION, À L'EXÉCUTION OU À L'INTERPRÉTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES AINSI QU'À TOUTES CONVENTIONS AUXQUELLES ELLES S'APPLIQUENT, SERA, À DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE, SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES JURIDICTIONS FRANÇAISES.

SAUF RELATION CONTRACTUELLE AVEC UN CONSOMMATEUR, LA JURIDICTION TERRITORIALEMENT COMPÉTENTE EST CELLE SITUÉE A PARIS.